



Les Premières Nations au Québec :

5. ...Et aujourd'hui, au Québec? Choc des cultures!

Luc Guay, Ph.D didactique de l'histoire
UTA, session d'hiver 2024

plan

- ◆ ...Et aujourd'hui, au Québec?
- ◆ 5.1. 1975. Premiers traités modernes visant la reconnaissance des PN
- ◆ 5.2. Des préjugés encore présents
- ◆ 5.3. Des conflits récurants
 - ◆ crise d'ola
 - ◆ pensionnats Autochtones
 - ◆ cimetières « indiens »
- ◆ 5.4. L'affaire des pensionnats et des cimetières indiens refait surface
- ◆ 5.5. L'affirmation du principe de « territoire non cédé » par les PN
- ◆ 5.6. Racisme systémique: oui ou non?
- ◆ 5.7. Politique de réconciliation du gouvernement fédéral
- ◆ 5.8..Un mode de vie qui a changé: la vie dans les « réserves » et dans les autres milieux

...Avant 1975...

- ◆ 1951: modifications de la loi sur les « Indiens »:
 - ◆ reconnaissance accordée aux « Indiennes » ayant épousé un non-autochtone
- ◆ 1965: Association des Indiens du Québec (AIQ)
- ◆ 1969: droit de vote accordé aux PN du Québec
- ◆ 1974: fondation du Grand conseil des Cris du Québec

sédentarité, technologies, transports
vs modification modes de vie des PN

- ◆ accélération changements des modes de vie des PN
- ◆ rapprochements des grands centres urbains

1967: l'Expo comme vitrine

- ◆ 1967: expo de Montréal
- ◆ pavillon amérindien
- ◆ « vitrine » sur le monde et le ...Canada
- ◆ affirmation culturelle.



1969: de nouvelles réserves...

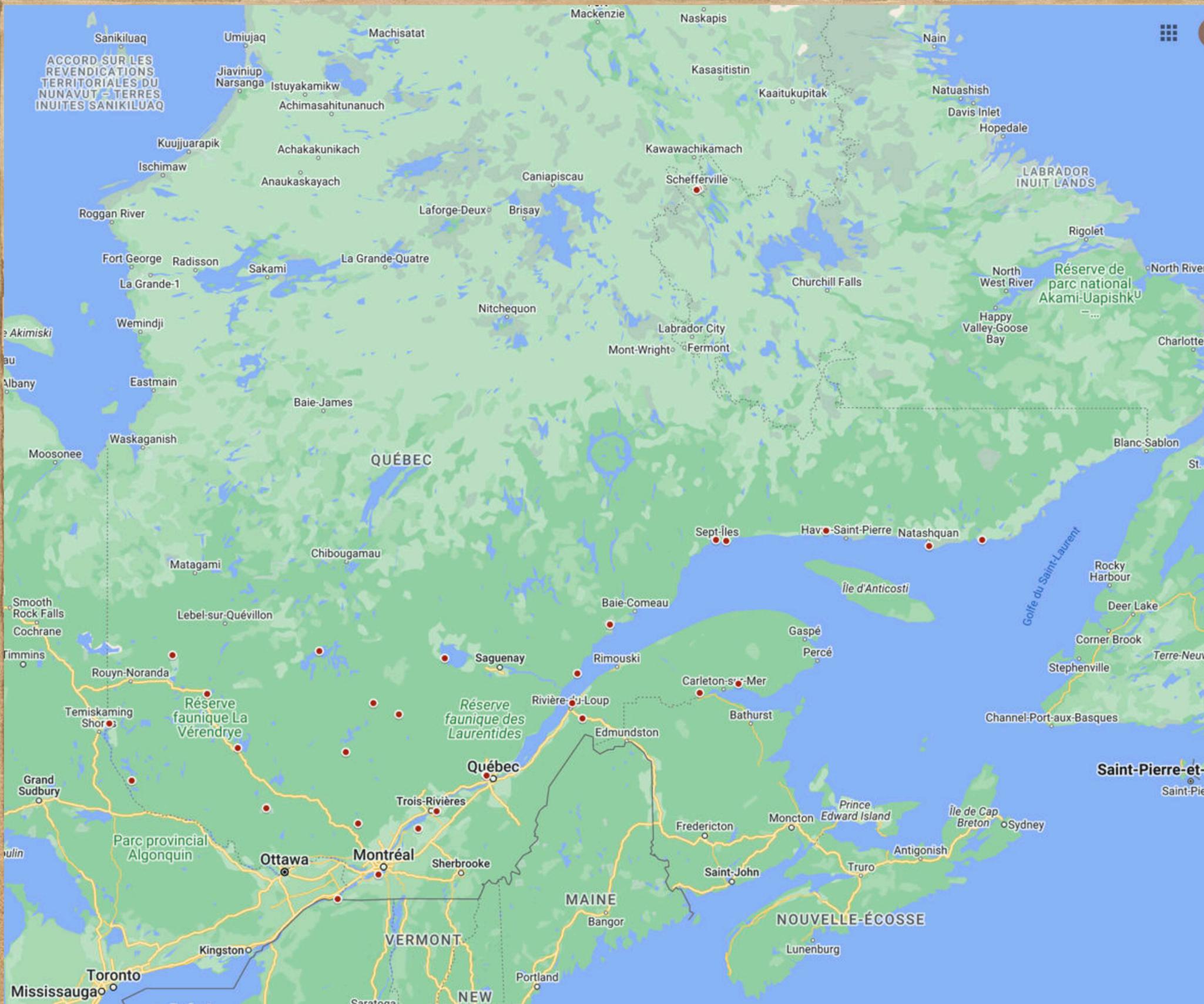
- ◆ 12 nouvelles réserves sont mises en place:
 - ◆ 1 en Mauricie
 - ◆ 6 sur la Côte-Nord
 - ◆ 1 en Outaouais
 - ◆ 4 en Abitibi-Témiscamingue : entre 1930-1960, développement de la région
- ◆ objectif:
 - ◆ sédentariser davantage les PN qui étaient restées nomades
 - ◆ mise en valeur des ressources naturelles du territoire...
 - ◆ transférer responsabilités envers les PN aux provinces (Ministre Chrétien)

Province	Nombre	Superficie	
 Alberta	156	6 566,69 km ²	Liste
 Colombie-Britannique	316	-	Liste
 Île-du-Prince-Édouard	4	-	Liste
 Manitoba	238	-	Liste
 Nouveau-Brunswick	28	143,4 km ²	Liste
 Nouvelle-Écosse	40	-	Liste
 Nunavut	0	-	-
 Terre-Neuve-et-Labrador	3	-	Liste
 Territoires du Nord-Ouest	29	-	Liste
 Ontario	210	-	Liste
 Québec	30	-	Liste
 Saskatchewan	205	-	Liste

1259 réserves au Canada =
28 000 km²;

30 au Québec = 70%
population autochtone.

Liste des réserves « indiennes » au
Canada. Wikipedia



Terres réservées aux
autochtones: 14 786 km²
réserves = 5% de
l'ensemble;

◆ 5.1. Premiers traités modernes visant la reconnaissance des PN

- ◆ 1975: Convention de la Baie James CBJNQ = Convention avec Inuit et Cris
 - ◆ après 4 ans de contestations et de négociations...
- ◆ 1978: Convention du Nord-Est québécois: Naskapis
 - ◆ Premier traité « moderne » entre PN et Gouvernement du Québec
 - ◆ Conséquence: reconnaissance de nation à nation
 - ◆ prise en charge des ressources du territoire par PN
 - ◆ nouveau contrat social avec PN
 - ◆ cession titre ancestral des terres contre 225 Millions \$ étalés sur 20 ans

réserves

- ◆ depuis Conventions de la Baie James et du Nord Québécois (1975):
- ◆ Cris, Naskapis et Inuit:
 - ◆ pas de réserves
 - ◆ pas soumis à la Loi des Indiens

passage du statut d'Indiens à nations

- ◆ Depuis Convention de la Baie James de 1975:
- ◆ 22 ententes entre Québec et les PN (jusqu'en 2009)

5.2. Reconnaissance des PN comme nations par le Québec

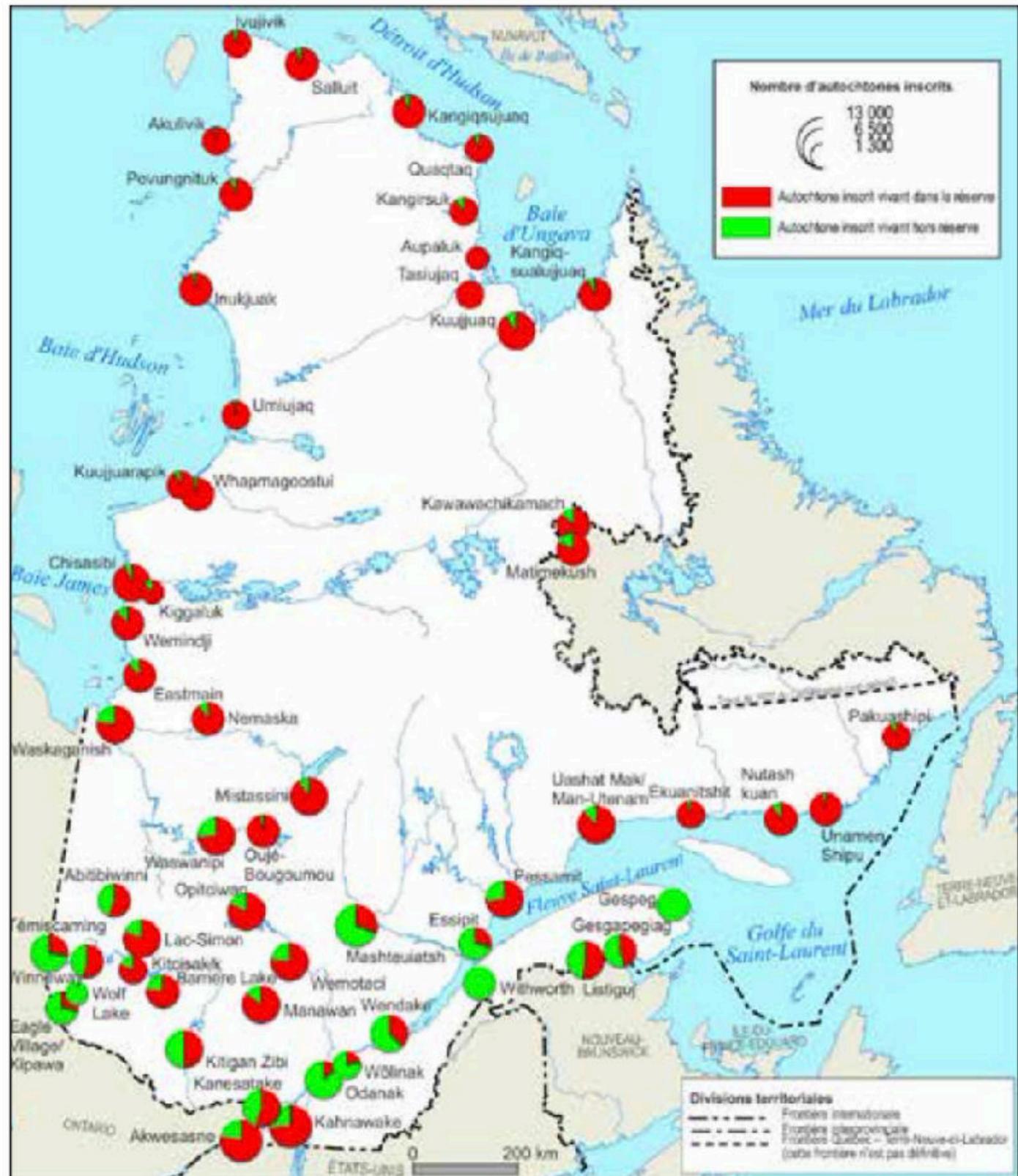
- ◆ 1980: changer le terme « Indien » par Autochtone
- ◆ 1983: reconnaissance PN par René Lévesque de 15 principes sur les Autochtones
 - ◆ accordé soutien financier pour développement social, économique et culturel
 - ◆ 34 000 personnes des PN
 - ◆ 5700 Inuit répartis dans 14 villages
 - ◆ 20 000 métis et « Indiens » sans statut

15 principes de reconnaissance (1983)

1. Le Québec reconnaît que les peuples autochtones du Québec sont des **nations distinctes qui ont droit à leur culture** (nous soulignons), à leur langue, à leurs coutumes et traditions ainsi que le droit d'orienter elles-mêmes le développement de cette identité propre;
2. Le Québec reconnaît également aux nations autochtones, dans le cadre des lois du Québec, le **droit de posséder et contrôler elles-mêmes les terres qui leur sont attribuées**;
3. Les droits mentionnés aux sous-paragraphes 1 et 2 doivent s'exercer au sein de la société québécoise et ne sauraient par conséquent impliquer des droits de souveraineté qui puissent porter atteinte à l'intégrité du territoire du Québec;
4. Les nations autochtones peuvent exercer, sur des territoires dont elles ont ou auront convenu avec le gouvernement, des droits de chasse, de pêche, de piégeage, de cueillette des fruits, de récolte faunique et de troc entre elles; dans la mesure du possible, la désignation de ces territoires doit tenir compte de leur occupation traditionnelle et de leurs besoins; les modalités d'exercice de ces droits doivent être définies dans des ententes particulières avec chaque nation;
5. Les nations autochtones ont le **droit de participer au développement économique** de la société québécoise; le gouvernement est prêt à leur reconnaître également le droit d'exploiter, à leur bénéfice, dans le cadre des lois du Québec, les ressources renouvelables et non renouvelables des terres qui leur sont attribuées;
6. Les nations autochtones ont le droit, dans le cadre des lois du Québec, de se gouverner sur les terres qui leur sont attribuées;
7. Les **nations autochtones ont le droit d'avoir et de contrôler**, dans le cadre d'ententes avec le gouvernement, **des institutions** qui correspondent à leurs besoins, dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la langue, de la santé, des services sociaux et du développement économique;
8. Les nations autochtones ont droit de bénéficier, dans le cadre des lois d'application générale ou d'ententes conclues avec le gouvernement, de fonds publics favorisant la poursuite d'objectifs qu'elles jugent fondamentaux;
9. Les droits reconnus aux autochtones par le Québec sont reconnus également aux hommes et aux femmes;

15 principes de reconnaissance (1983)

10. Du point de vue du Québec, la protection des droits existants des autochtones s'étend également aux droits inscrits dans des ententes conclues avec lui dans le cadre de revendications territoriales; de plus, la **Convention de la Baie James et du Nord québécois** et celle du **Nord-Est québécois** doivent être considérées comme **des traités** et avoir plein effet;
11. Le Québec est prêt à considérer que les droits existants issus de la **Proclamation royale du 7 octobre 1763** concernant les nations autochtones puissent être explicitement reconnus dans ses lois;
12. Le Québec est prêt à considérer cas par cas la **reconnaissance des traités signés à l'extérieur du Canada ou avant la Confédération**, le **titre d'aborigène**, ainsi que les droits des peuples aborigènes qui en découleraient;
13. Les autochtones du Québec, en vertu de situations qui leur sont particulières, peuvent bénéficier d'exemptions de taxes selon les modalités convenues avec le gouvernement;
14. Le Québec, s'il légifère sur des sujets qui concernent les droits fondamentaux reconnus par lui aux nations autochtones, s'engage à les consulter par le truchement de mécanismes à déterminer avec elles;
15. Les mécanismes mentionnés au sous-paragraphe 14, une fois déterminés, pourraient être institutionnalisés afin que soit **assurée la participation des nations autochtones aux discussions relatives à leurs droits fondamentaux** (Girard et Brisson 2014, p. 138; Chevrette 2003, p. 45).



Carte tirée de Girard et Brisson, 2018, p 190.

Carte 24: Répartition de la population autochtone inscrite sur la liste d'une réserve ou bénéficiaire de la CBJNQ en 2012

PN du Québec réparties en 5 régions

Région 01 : Abitibi-Témiscamingue

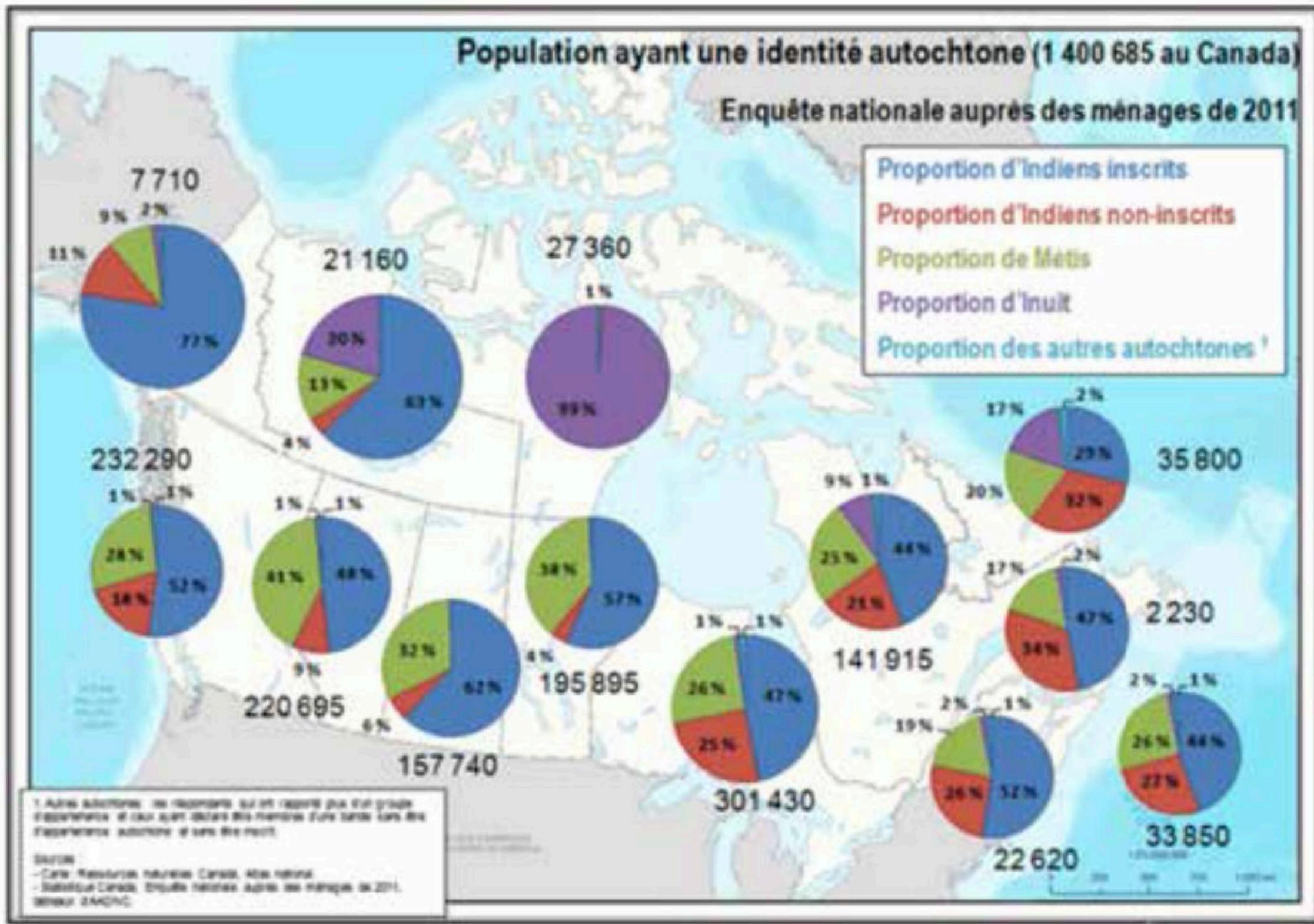
Région 02 : Outaouais, Pontiac, Gatineau, Labelle

Région 03 : Montréal, Trois-Rivières, Estrie, Lanaudière,
Gaspésie

Région 04 : Saguenay–Lac-Saint-Jean, La Tuque, Québec

Région 05 : Côte-Nord, Basse-Côte-Nord

Tableau tiré de Girard et Brisson, 2018, p. 203



Algonquiens,
 MicMacs, Innus
 et Hurons
 constitue 87%
 population des
 PN au Québec

Tableau tiré de
 Girard et Brisson,
 2018, p. 204

Carte 27: Population ayant une identité autochtone au Canada en 2011

**Tableau 1 : Proportion des membres de l'AAQ
qui compose la population totale autochtone du Québec (2011)**

Nation	Membre d'ascendance autochtone de l'AAQ en 2011	Autochtones inscrits sur la liste d'une réserve ou bénéficiaire de la CBJNQ en 2012	Population autochtone totale	% membre AAQ
Micmac	3 020	5 527	8 547	35,33
Algonquin	5 459	11 026	16 485	33,11
Huron	1 564	3 845	5 409	28,91
Innu	1 769	18 820	20 589	8,59
Abénakis	228	2 577	2 805	8,13
Inuit	623	11 640	12 263	5,08
Attikamek	148	7 032	7 180	2,06
Malécite	16	1 102	1 118	1,43
Cri	105	17 483	17 588	0,60
Mohawk	6	18 185	18 191	0,03
Naskapi	0	1 170	1 170	0,00
Autres nations	663	0	663	100,00
Total	13 601	98 407	112 008	12,14

Source: Alliance autochtone du Québec, 2011 et Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec, 2012

	Proportion élevée
	Proportion moyenne
	Proportion faible ou nulle

En vert: Membres vivant au Québec dont la nation d'ascendance se situe à l'extérieur du Québec

Tableau tiré de Girard et Brisson, 2018, p. 205

Crís

- ◆ le plus grand groupe des PN au Canada:
- ◆ 200 000 personnes, réparties dans 135 tribus
- ◆ au Québec:
- ◆ 70 000 personnes

5.3. Des conflits et des rapports surgissent...

- ◆ 1990: crise d'Oka
- ◆ 1991: Commission royale sur les peuples autochtones (rapport publié en 1996) : Premières Nations, Inuit et Métis
- ◆ 1998: réponse du gouvernement fédéral au rapport = déclaration de réconciliation et exprime son regret pour les erreurs commises dans le passé et sa volonté d'en tirer les leçons.
- ◆ 2021: les cimetières autochtones

5.3. Crise d'Oka

- ◆ 1990 (11 juillet jusqu'à mi-mars) = 78 jours de fortes tensions
- ◆ Mohawks de Kanasetake: barrages routiers
- ◆ raisons: promoteur voulait élargir terrain de golf sur terres des Mohawks
- ◆ affrontements entre Mohawks et policiers de la Sûreté du Québec et de soldats de l'armée canadienne
- ◆ mort d'un policier lors d'un affrontement

historique du territoire d'Oka

- ◆ Les Sulpiciens avaient obtenu du roi Louis XIV, la seigneurie du Lac des Deux Montagnes en 1717:
 - ◆ objectif: évangéliser la population mohawk qui y était installée;
 - ◆ le territoire s'appelaît: Kanasetake.
 - ◆ en 1839, le territoire était habité par des Mohawks, des Algonquins et des Népissingues
 - ◆ en 1851: les Algonquins s'installent à Maniwaki
- ◆ Les Sulpiciens vendirent des terres à des colons français au cours des ans

historique du territoire d'Oka

- ◆ 1874: la seigneurie deviendra municipalité et on lui donna le nom d'Oka d'après le nom du chef algonquin Paul Oka;
- ◆ Les Mohawks réclament auprès de la Couronne britannique d'être affranchis de l'autorité des Sulpiciens en 1763...ce qui leur est refusé;
- ◆ tour à tour les gouvernements refusent de reconnaître le bien-fondé des Mohawks

historique du territoire d'Oka

- ◆ 1945: Sulpiciens vendent leurs terres et quittent la région
- ◆ 1961: terrain de golf est construit sur la pinède:
 - ◆ opposition des Mohawks (Kanyen'kehà:ka) parce que trop proche de leur cimetière ancestral;
 - ◆ requête rejetée
- ◆ 1975: les habitants des PN affirment qu'ils détiennent un titre autochtone sur leurs terres ancestrales
 - ◆ revendication rejetée par le gouvernement fédéral
- ◆ 1977: nouveau rejet
- ◆ 1986: nouveau rejet
- ◆ 1989: projet construction immobilière et agrandissement du terrain de golf dans la pinède et le cimetière de Kanasetake...: son principal argument porte sur le rejet des revendications depuis 1961...

la saga de la crise d'Okla

- ◆ 1. 1990: construction d'une barricade par Mohawks pour empêcher la construction du projet immobilier;
- ◆ 2. des Mohawks de Kahnawake et Akwesasne les rejoignent
- ◆ 3. Conseil municipal demande l'intervention policière
- ◆ 4. la SQ intervient, le caporal Lemay est tué durant une fusillade;
- ◆ 5. le pont Mercier est bloqué par Mohawks de Kahnawake
 - ◆ colère des résidents des banlieues de Montréal

la saga de la crise d'Oka

- ◆ 6. le PM du Québec Robert Bourassa demande l'aide des forces armées
 - ◆ 4000 soldats bien équipés arrivent sur les lieux
 - ◆ l'assaut des soldats permet le démantèlement des barricades protégées par 40 guerriers mohawks
- ◆ 7. 24 septembre: reprise des travaux parlementaires, le PM Brian Mulroney annonce qu'il pourrait satisfaire à certaines demandes des PN



Affrontement d'Oka

Été de 1990.

(avec la permission de la Presse canadienne)

une fin de crise...

- ◆ 26 sept 1990: fin de la résistance
- ◆ cinq guerriers mohawks ont été inculpés d'actes criminels par la police, un a été en prison.
- ◆ 26 aout 1991: Commission royale sur les peuples autochtones
- ◆ rapport publié en 1996: 440 recommandations:

Crise d'Oka

- ◆ impacts:
- ◆ répercussions négatives:
 - ◆ augmentation de positions racistes de part et d'autres des parties (PN et allochtones)
 - ◆ diminution crédibilité du mouvement des droits des Autochtones
 - ◆ hausse de l'activisme d'autochtones mécontents
- ◆ impacts positifs:
 - ◆ 1996: Journée nationale des Autochtones

recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones

- ◆ relation renouvelée entre les peuples autochtones et l'État canadien
- ◆ reconnaissance et respect des cultures, valeurs autochtones et droit à l'autodétermination
- ◆ achat de la pinède par le gouvernement fédéral: projet immobilier bloqué
- ◆ 2001: terres réservées aux Mohawks de Kanasetake (mais pas encore de transfert officiel...)

des ententes signées entre les Autochtones et le gouvernement du Québec

- ◆ 2002. La Paix des Braves: Grand conseil des Cris et gouvernement du Québec de Bernard Landry
 - ◆ durée de 50 ans
- ◆ la population canadienne: plus consciente des droits des Autochtones et de leurs revendications territoriales

LES PRINCIPES DE L'ENTENTE

- Une relation de nation à nation.
- Un nouveau partenariat basé sur la coopération, la confiance et le respect mutuel visant à assurer le plein développement du territoire.
- Une autonomie et une prise en charge accrues, par les Cris, de leur développement économique et communautaire.
- Le respect des principes du développement durable et du mode de vie traditionnel des Cris.

La paix des braves

Garantir un avenir meilleur aux nouvelles générations

UNE ENTENTE PROFITABLE

La *paix des braves* permet d'envisager avec confiance le développement économique du territoire de la Baie-James pour un avenir commun de prospérité et de coopération.

DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE

- Deux projets hydroélectriques de grande envergure : Eastmain-1 et Eastmain-1-A/Rupert.
- Investissements totaux de 4 milliards de dollars.
- Création de 10 500 emplois directs (années-personnes) pendant neuf ans.
- Ajout d'environ 1 200 mégawatts au réseau d'Hydro-Québec : augmentation de 15 % de la production d'électricité sur le territoire de la Baie-James.

DÉVELOPPEMENT MINIER

Alors que le domaine de l'exploration minérale connaît une période d'effervescence dans la région, la création du Conseil sur l'exploration minérale permettra aux Cris de s'y investir et de participer ainsi pleinement au développement de ce secteur.



DÉVELOPPEMENT FORESTIER

- Entente-cadre stratégique assurant l'accès à un vaste territoire représentant près de 10 p. 100 de la capacité forestière du Québec.
- Adaptation du régime forestier québécois au mode de vie traditionnel des Cris dans une perspective de développement durable et de participation des Cris.
- Éléments visant à assurer une plus grande participation des Cris à la mise en valeur du territoire, notamment en matière d'emploi.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Versement par le Québec des montants suivants :

- en 2002-2003 : 23 millions de dollars;
- en 2003-2004 : 46 millions de dollars;
- en 2004-2005 : 70 millions de dollars;
- de 2005 à 2052 : 70 millions de dollars par année, ou ce montant indexé en fonction du potentiel à développer sur le territoire dans les domaines hydroélectrique, forestier et minier.

Une entente historique

Le 7 février 2002, le Québec et les Cris ont conclu une entente politique et économique globale d'une durée de cinquante ans. Cette entente historique, surnommée *la paix des braves*, marque une nouvelle ère dans les relations entre le Québec et les Cris.



Avec cette entente, nous sommes invités à relever, ensemble, un défi collectif important qui, à plusieurs égards, nous honore comme nations.

*Bernard Landry,
premier ministre du Québec*

LES PRINCIPES DE L'ENTENTE

- Une relation de nation à nation.
- Un nouveau partenariat basé sur la coopération, la confiance et le respect mutuel visant à assurer le plein développement du territoire.
- Une autonomie et une prise en charge accrues, par les Cris, de leur développement économique et communautaire.
- Le respect des principes du développement durable et du mode de vie traditionnel des Cris.

Aujourd'hui, nous pouvons enfin tourner la page et porter notre attention, notre énergie et notre imagination sur notre effort commun, dans un véritable esprit de collaboration avec le Québec, en vue de planifier un avenir qui tienne compte de tous les Québécois, y compris les Cris.

*Ted Moses,
grand chef du Grand Conseil des Cris*

7 février 2002

Pensionnats autochtones

- ◆ 139 établissements de 1870 à 1996
- ◆ 150 000 enfants y sont allés: PN, Métis et Inuit
 - ◆ objectif: scolariser enfants des PN d'âge scolaire afin de les assimiler à la culture euro canadienne.
- ◆ lieux reconnus par des membres des PN pour maltraitantes, tortures, punitions brutales des enfants
- ◆ 3213 enfants y sont morts
- ◆ perte d'identité culturelle de milliers d'enfants autochtones



Peinture réalisée en 2017, illustrant « l'enlèvement » d'enfants pour les scolariser dans les pensionnats...

Forte immigration colons au Nord-Ouest

- ◆ 1870:
- ◆ population du Canada: 3,600 000 ha
- ◆ Canadiens-français : 1 000 000 ha
- ◆ Canadiens-anglais: 2 100 000 ha
- ◆ Premières Nations: 102 000 ha

Pensionnats autochtones

- ◆ à partir 1950: écoles établies pour les PN
- ◆ après 1972: déclin rapide du nombre de pensionnats

Pensionnats autochtones

- ◆ conséquences évoquées par les Autochtones:
 - ◆ alcoolisme
 - ◆ violence conjugale
 - ◆ taux de suicide élevé

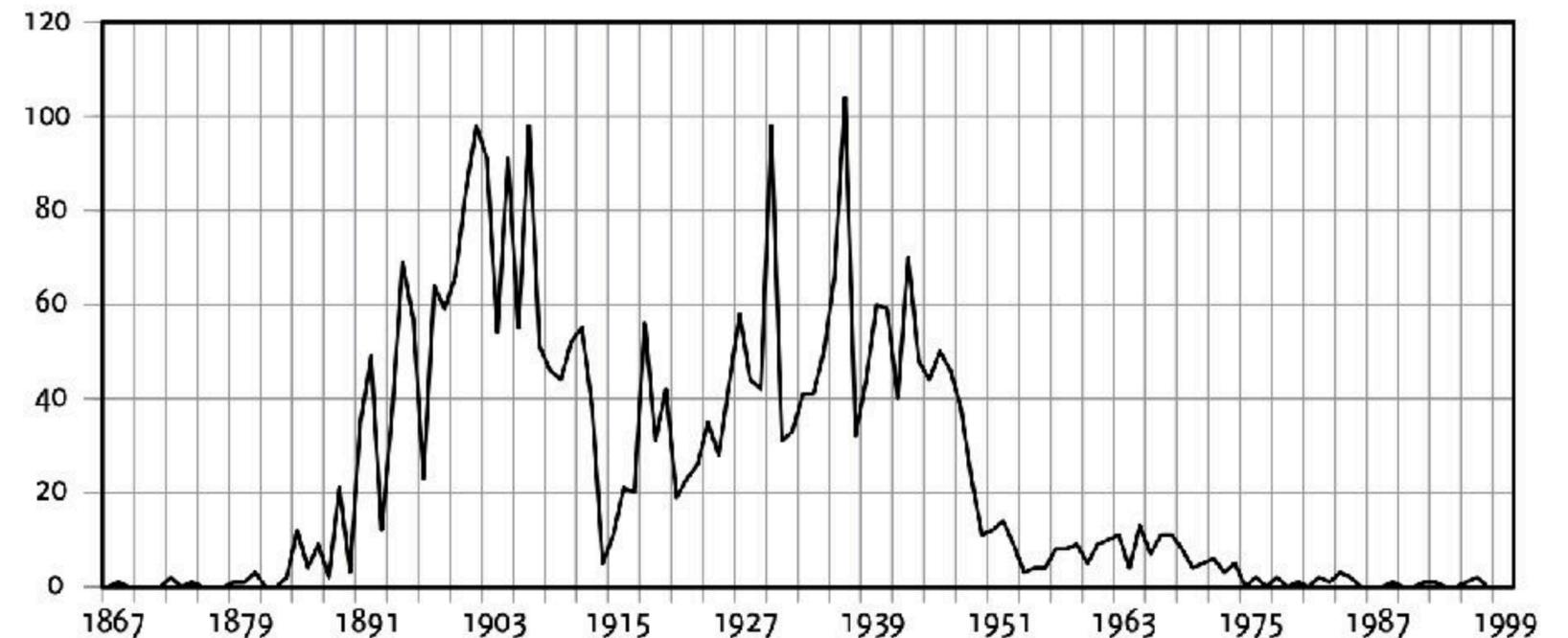
Pensionnats autochtones

- ◆ récits d'abus, mauvais traitements
- ◆ 1990: excuses par les églises
 - ◆ premières mesures de réconciliation
- ◆ 1998: reconnaissance par gouvernement fédéral de son rôle
- ◆ 2007: fonds d'indemnisation de 2 milliards \$ pour les survivants des pensionnats
 - ◆ 2008: excuses par gouvernement fédéral

l'affaire des pensionnats autochtones

- ◆ décès:
- ◆ dont 1150 d'élèves dits « inconnus » avant 1940
- ◆ 44 d'élèves dits « inconnus » après 1940
- ◆ tuberculose pour la plupart
- ◆ mais aussi: édifices mal chauffés, mal servis médicalement
- ◆ malnutrition

Nombre annuel de décès dans les pensionnats (élèves connus et inconnus combinés) par année, de 1867 à 2000.

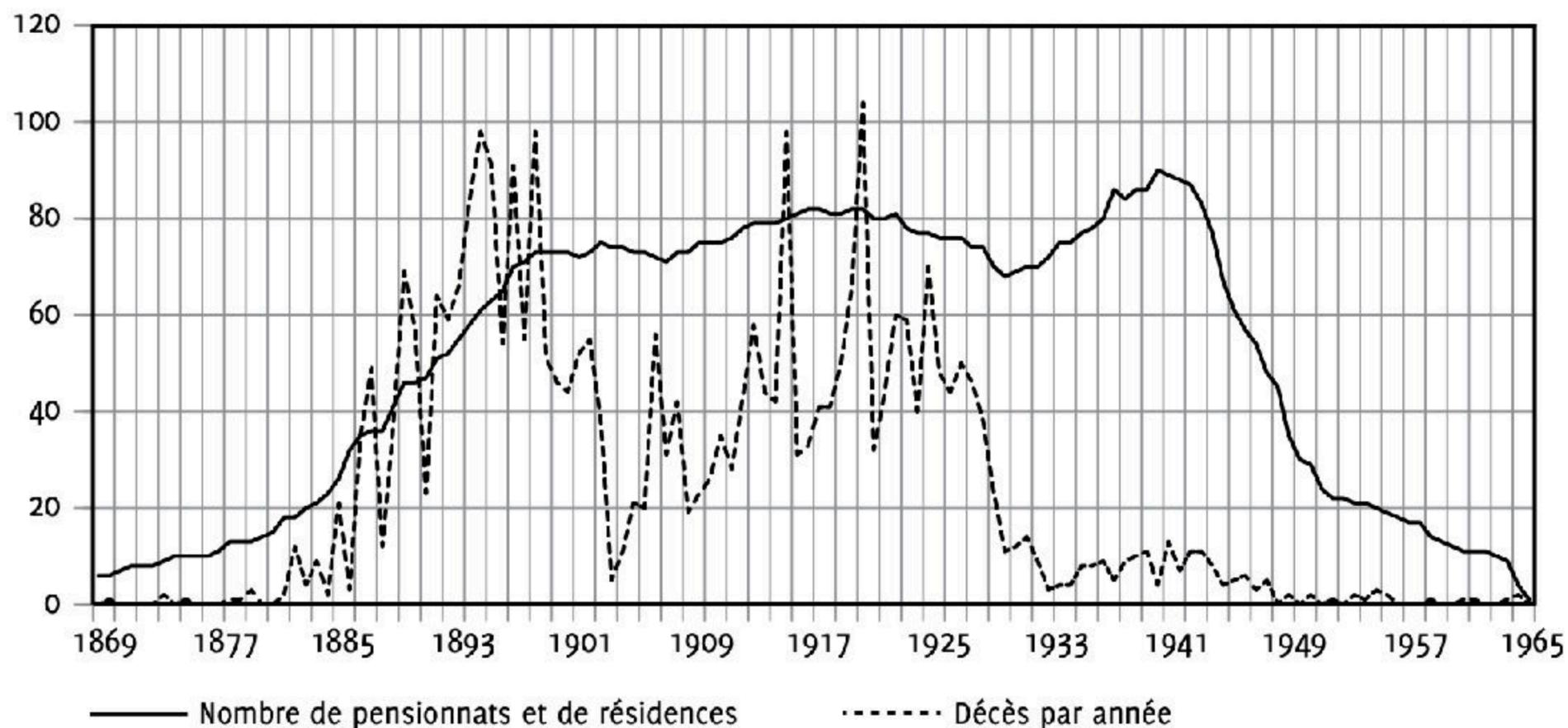


Source : Rosenthal, « Statistical Analysis of Deaths »

Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Volume 4. 2015.

Décès et cimetières

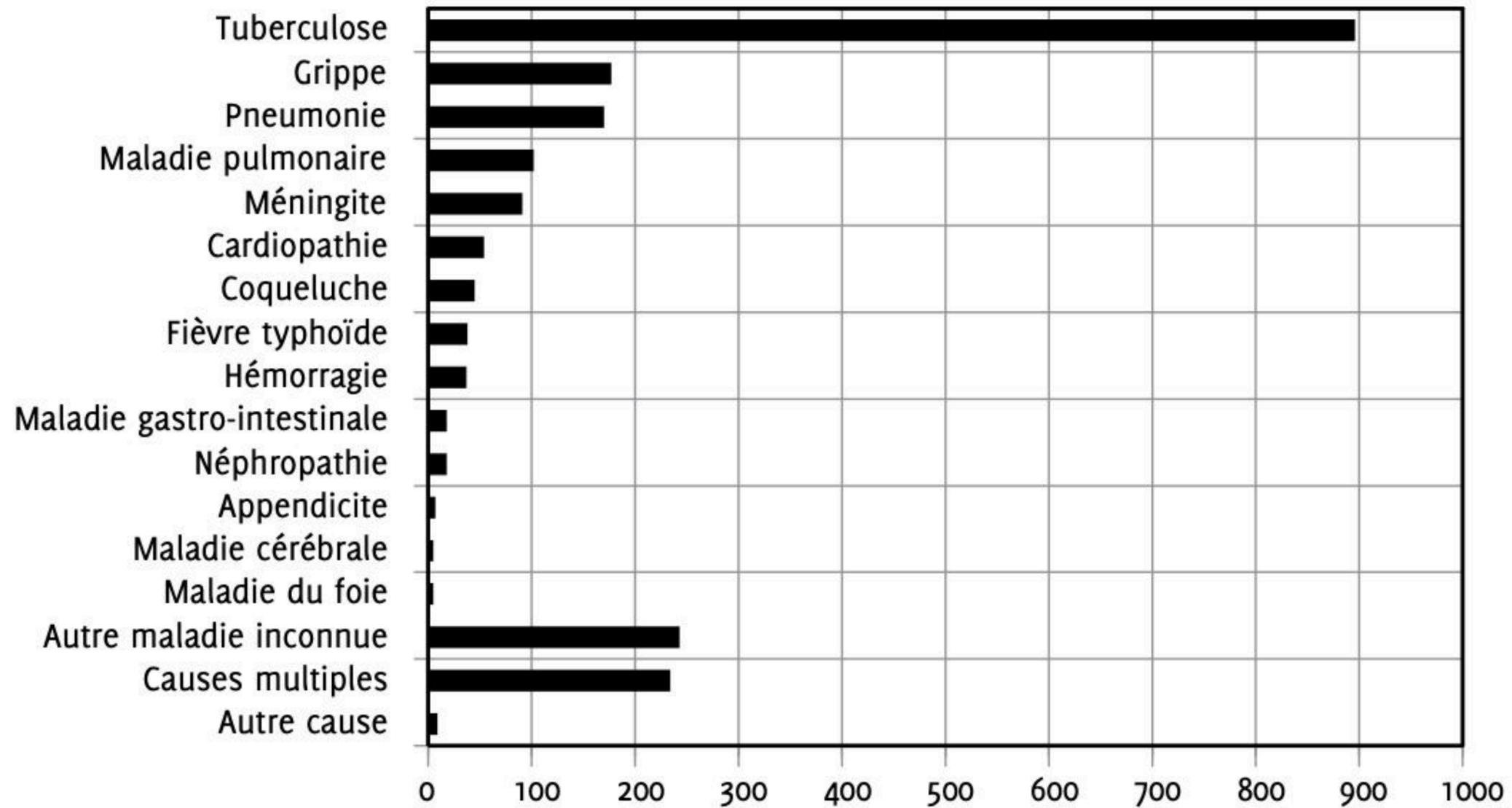
Chiffres annuels pour le nombre de pensionnats en activité et le nombre de décès dans les pensionnats (registres combinés des élèves connus et inconnus), 1869-1965.



Sources : Rosenthal, « Analyse statistique du nombre de décès »; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) – Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, 2011.
[IRS School Chart- AINC 2011]

Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Volume 4. 2015.

**Causes des décès dus à une maladie dans les pensionnats
(causes uniques ou concourantes combinées; registres
des élèves connus et inconnus combinés, de 1867 à 2000.**



Source : Rosenthal, « Statistical Analysis of Deaths ».

Tableau 3. Nombre de décès dans les pensionnats par province et par territoire, de 1867 à 2000.

Province	Registre des élèves connus	Registres des élèves connus et inconnus combinés
Alberta	557	821
Colombie-Britannique	352	580
Manitoba	164	338
Territoires du Nord-Ouest	190	252
Nouvelle-Écosse	15	15
Nunavut	12	15
Ontario	264	426
Québec	17	38
Saskatchewan	375	566
Yukon	29	74
Total	1975	3125

Source : Rosenthal, « Statistical Analysis of Deaths », p. 14.

Causes des décès

- ◆ 1. certains élèves avaient contracté maladie infectieuse (par exemple la tuberculose) avant arrivée au pensionnat
- ◆ à partir de 1885: forte immigration au Nord-Ouest: impacts importants sur PN
 - ◆ transmission maladies chez PN qui étaient moins résistantes aux infections.
- ◆ 2. certains élèves ont contracté maladie infectieuse pendant leur séjour au pensionnat
- ◆ De 1906 à 1945: taux mortalité des PN = double de celui autres Canadiens
- ◆ 1918-1920: grippe espagnole: fosse commune pcq pas assez de place dans les cimetières conventionnelles
- ◆ après 2e guerre mondiale: réduction mortalité:
 - ◆ améliorations conditions sanitaires des écoles, accès aux antibiotiques

L'affaire des cimetières indiens

- ◆ mai 2021: Kamlopps (C.B.), 215 corps de enfants sur site pensionnat dirigé par église catholique au nom du gouvernement fédéral.
- ◆ juin 2021: Marieval (Saskatchewan), 751 tombes non marquées sur site pensionnat par église catholique
- ◆ juin 2021: Cranbrooke (C.B.), 182 tombes anonymes sur site pensionnat

cimetières autochtones

- ◆ effectués sans trop de documentation au 19^e s
- ◆ difficultés de trouver plusieurs cimetières
- ◆ plusieurs pensionnats: démolis, abandonnés, brûlés
 - ◆ pas de traces: champs cultivés ou habités
 - ◆ coûts pour « retourner » les corps décédés des enfants dans leur communauté: trop élevé ou trop éloigné
 - ◆ enfants morts à l'hôpital: enterrés près hôpital ou cimetières municipaux

« Everyone was so sick that it was impossible for us to bury the dead. There was no one here to dig graves in our own school cemetery [sic]. I thought the best thing to do was to have the undertaker from Red Deer take charge of and bury the bodies. This was done, and they now lie buried in Red Deer. The charges for this extra accommodation amount to about \$30.00 a child; that is for the four who died here. In view of the emergency and the totally unexpected nature of the case I shall be glad if the Department will bear part of this expense. I believe the total undertaker bill is \$130.00. I instructed the undertaker to be as careful as possible in his charges, so he gave them a burial as near as possible to that of a pauper. They are buried two in a grave. »

(TRC, NRA, Library and Archives Canada, RG10, volume 3921, file 116,818-1B, J.F. Woodsworth to Secretary, Indian Affairs, 25 November 1918. [EDM-000956]) in Scott Hamilton, Where are the Children buried?

actions proposées par les Autochtones

- ◆ identification des dépouilles
- ◆ retracer les familles
- ◆ faire d'autres recherches au pays
- ◆ demande d'excuses sur les pensionnats autochtones de la part du
 - ◆ gouvernement canadien: 2008 (20 min)
 - ◆ pape François : 2022 (1 minute 20)



L'affaire des territoires non cédés

- ◆ Montréal est-il un territoire non cédé?
 - ◆ non pour les historiens
 - ◆ oui pour des avocats et un historien des PN

- ◆ qui dit vrai???

territoire non cédé

- ♦ argumentaire des avocats et d'historien des PN (26 octobre 2021 à Radio-Canada):
 - ♦ 2021 (à Radio-Canada):
 - ♦ <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1834612/canadien-montreal-territoire-non-cede-droit>
 - ♦ 2021 (dans journal Métro):
 - ♦ <https://journalmetro.com/societe/2660607/montreal-territoire-autochtone-non-cede-ca-veut-dire-quoi/>
- ♦ argumentaire d'historiens
 - ♦ 2018: (Société st-Jean-Baptiste de Montréal et Action Nationale)
 - ♦ <https://ssjb.com/montreal-nest-pas-un-territoire-mohawk-non-cede/>
 - ♦ 2018 (dans le Soleil):
 - ♦ <https://www.lesoleil.com/2018/05/29/verification-faite-montreal-territoire-mohawk-ac25827f59199aebd1b524b19532c472/>
 - ♦ 2021 (dans La Presse):
 - ♦ <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-10-23/territoire-non-cede-ou-colonialisme-2-0-a-saveur-canadienne.php>

territoire non cédé

- ◆ quelle est la portée des arguments?
- ◆ comment rétablir les « ponts »?
- ◆ cours de culture et citoyenneté québécoise (2022)
- ◆ cours d'éducation à la citoyenneté (Univers social, au primaire et au secondaire)

racisme systémique et autochtones

« Aujourd'hui, le racisme systémique et structurel (Powell, 2008) existe et persiste à des degrés divers dans toutes les sociétés, tous les pays et toutes les régions du monde. C'est un héritage continu, une séquelle du colonialisme et de l'esclavage dont l'effet rémanent des iniquités et des injustices historiques se fait toujours sentir. » (Guissé, 2020). »

(cité dans : Pierre, M. & Bosset, P. (2020). Racisme et discrimination systémiques dans le 31 (2), 23–37. <https://doi.org/10.7202/1076643ar>)

racisme systémique et autochtones

« La mort tragique de Mme Joyce Echaquan à l'hôpital

de Joliette, en septembre 2020, a marqué les esprits, en rappelant l'ampleur de la

discrimination systémique dont sont victimes les peuples autochtones. »

- ♦ (Pierre, M. & Bosset, P. (2020). Racisme et discrimination systémiques dans le 31 (2), 23–37. <https://doi.org/10.7202/1076643ar>)"

racisme

- ◆ profilage racial: discrimination = désavantager communautés visées
- ◆ taux de chômage plus élevé
- ◆ rejet social, exclusion, inégalités socio-économiques

Mouvement « Idle no more »

- ◆ nov. 2012: gouvernement de S. Harper projet de loi C-45
- ◆ vives réactions des PN de l'Ouest canadien:
 - ◆ sauvegarde environnements (pipelines vs évaluation environnementale...)
 - ◆ respect autonomie des Autochtones
 - ◆ manifestations, marches, danses, blocus: éveil conscience face aux enjeux liés aux PN

les PN aujourd'hui au Canada

- ◆ 600 nations
- ◆ 1,700,000 personnes
- ◆ 5% de la population totale du Canada

- ◆ recensement 2021

Les PN aujourd'hui au Québec

- ◆ 11 nations
- ◆ 205 010 personnes
- ◆ 2,5 % de la population du Québec

- ◆ recensement 2021

revendications des PN vs biais idéologiques

- ◆ quelle est la portée des traités, des droits ancestraux?
- ◆ quelle est la portée du phénomène des migrations?
- ◆ quelle est la portée de la Proclamation royale de 1763: PN intégrées à l'empire britannique?
- ◆ Texte intéressant sur la question du racisme envers les Autochtones:
« La représentation des Autochtones au Québec, ou comment les Québécois ne sont pas racistes
Réflexions croisées sur les parcours de deux chercheuses » (Érudit Journals Recherches
amérindiennes au Québec, 2022)
 - Léa Lefevre-Radelli
UQAM et Université de Nantes
 - Emanuelle Dufour
Université Concordia<https://www.erudit.org/en/journals/raq/2020-v50-n3-raq06960/1088578ar/abstract/>

Pour comprendre des humiliations subies par les PN,
faut-il avoir subi des... humiliations comme peuple?

- ◆ discriminations subies par les francophones catholiques depuis la Conquête de 1760
 - ◆ commerce occupé par Britanniques
 - ◆ postes administration publique, occupés par Britanniques
 - ◆ écoles francophones non autorisées: Nouvelle-Écosse (1864), Ile-du-Prince-Édouard (1873), Manitoba (1890) Alberta (1909), Ontario (1912-1927)
- ◆ jusqu'à la fin des années '1960: les salariés québécois se situaient à la queue des 14 ethnies

« Nègres blancs d'Amérique » de
Pierre Vallières, 1967

« En 2020, [Pierre Fortin](#) affirme, dans [Le Devoir](#), que [Pierre Vallières](#) rappelle que sur le plan salarial, la [Commission Laurendeau-Dunton](#) avait estimé qu'en 1960, au Québec, le revenu d'emploi moyen des hommes francophones unilingues équivalait à 51 % de celui des hommes d'origine britannique unilingues. À la même date, aux États-Unis, le revenu d'emploi moyen des hommes noirs équivalait à 56 % de celui des hommes blancs » (Wikipédia)

Commission Laurendeau-Dunton: 1965

- ◆ 1. 83% des administrateurs et cadres du Québec : anglophones
- ◆ 2. salariés francophones québécois: au 12e rang sur 14 dans l'échelle des revenus (devant les Italiens et les Autochtones)

Québécois ont été soumis à un traitement raciste jusqu'à la fin des années 1960...

« Ne sont-ils pas, depuis l'établissement de la Nouvelle-France, au XVII^e siècle, les valets des impérialistes, les « nègres blancs d'Amérique » ? N'ont-ils pas, tout comme les Noirs américains, été importés pour servir de main-d'œuvre à bon marché dans le Nouveau Monde ? Ce qui les différencie : uniquement la couleur de la peau et le continent d'origine. Après trois siècles, leur condition est demeurée la même. Ils constituent toujours un réservoir de main-d'œuvre à bon marché que les détenteurs de capitaux ont toute liberté de faire travailler ou de réduire au chômage, au gré de leurs intérêts financiers, qu'ils ont toute liberté de mal payer, de maltraiter et de fouler aux pieds. »

— Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*

◆

Objectifs de ces « cours » sur les PN au Québec

- ◆ 1. recouper les traces « partielles » et « partiales » se rapportant aux PN installées en Amérique du Nord, plus précisément au Québec
- ◆ 2. Émettre des hypothèses quant aux enjeux se rapportant aux PN installées au Québec
- ◆ 3. Tenter de comprendre les relations entre les PN et les Européens Français et Britanniques du 16^e s au 21^e siècles
- ◆ 4. Tenter de démystifier certains préjugés se rapportant aux PN
- ◆ 5. Tenter de démystifier certains préjugés se rapportant aux allochtones
 - ◆ Discuter sereinement de ces questions « sensibles »

Pour en savoir plus sur les PN au Québec...

- ◆ brève bibliographie facilement accessible

Pour en apprendre plus sur les Premières Nations: bibliographie sommaire

- Affaires indiennes et du Nord Canada. Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones. Ottawa. 1996. Site web : <https://publications.gc.ca/site/eng/65094/publication.html>
- Bibliothèque et Archives du Canada. De Nations à Nations : voix autochtones. Livre numérique. 2022. <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/collection/engagez-vous-apprenez/publications/livres-electroniques/Pages/nations-a-nations-voix-autochtones-bac.aspx>
- Bibliothèque et Archives Canada. Codex canadensis. (180 dessins sur les peuples autochtones par Louis Nicolas 1674-1680). Site Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4504954>
- Brisson, Carl et Camil Girard. Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du Traité d'alliance de 1603 à nos jours. PUL, 2018.
- Musée canadien de l'histoire. Les premiers Peuples. Site web : <https://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/aborig/fp/fpz1intf.html>
- Champlain, Samuel. (1635). Présenté par Georges-Émile Giguère. Oeuvres de Champlain. Éd. Du Jour, Montréal, 1973. 3 tomes.
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier (1744). Histoire et description générale de la Nouvelle-France. 4 tomes. Archives Internet, site web : https://archive.org/details/cihm_33220/page/n17/mode/2up

- Commission de vérité et réconciliation du Canada. Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués. Rapport final, volume 4, 2015.
- https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=85&owa_no_fiche=3
- Edutic: AKI. Société et territoires autochtones. Université du Québec à Trois-Rivières.
- https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=85&owa_no_fiche=3
- Fisher, David Hackett. Le rêve de Champlain. Traduit de l'anglais. Éd. Boréal compact, 2012.
- Gouvernement du Canada. Les Premières Nations au Canada. 2017. Site Web : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1307460755710/1536862806124>
- Gouvernement du Canada. Les Autochtones et l'expérience militaire canadienne : une histoire. Site web : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/histoire-militaire/histoire-patrimoine/ouvrages-grand-public/autochtones-militaire-canadienne/guerres-amerique-nord-precolombienne.html>
- Gouvernement du Québec. Premières Nations et Inuit : Profil des nations. Québec, 2023. Site Web : <https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/profil-des-nations>
- Musée de la civilisation. C'est notre histoire. premières nations et Inuit. Québec.
- Hamilton, Scott. Where are the Children buried? <https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/05/AAA-Hamilton-cemetery-FInal.pdf>
- Lafiteau, Joseph François. (1724). Moeurs des sauvages américains comparées aux moeurs des premiers temps, 2 tomes. Bibliothèque nationale de France. Site web : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8602942m/f2.item>

- Lahontan, Louis Armand (1666-1716). Oeuvres complètes. Presses de l'Université de Montréal. 1990.
- Lescarbot, Marc (1618). Histoire de la Nouvelle-France. Version numérique :
https://www.google.ca/books/edition/Histoire_de_la_Nouvelle_France_Par_Mac_L/Lb1CgBiV8_oC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA1&printsec=frontcover
- Laurent Jérôme et al. Les peuples autochtones face aux régimes coloniaux en Amérique du Nord, 16-20^e s. : hommage à Denys Delage. Dans Recherches autochtones au Québec. Vol. 50, no.2, 2020.
- Lefèvre-Radelli, Léa et Emmanuelle Dufour. « La représentation des Autochtones au Québec, ou comment les Québécois ne sont pas racistes Réflexions croisées sur les parcours de deux chercheuses » ([Érudit Journals Recherches amérindiennes au Québec](#), 2022)
- Lepage, Pierre, Mythes et réalités sur les peuples autochtones. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et Institut Tshakapesh. 2019.
- <https://www.lumiereboreale.qc.ca/bibliotheque?open=442&doc=214>
- Musée canadien de l'histoire. Les Premiers Peuples. Site web :
<https://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/aborig/fp/fpint01f.html>
- Pouliot Camille, J. La grande aventure de Jacques Cartier. Québec, 1934. Documentation québécoise.
- Relations des Jésuites : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France. 3 tomes. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Version numérique :
<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/relations.htm>
- Réseau des CCTT. Information et réflexions pour développer pour une collaboration respectueuse et porteuse avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada. 2021. Site web :
https://reseauccctt.ca/medias/documents/Information-et-reflexion_Premieres-Nations_FR_2022-02-25-140717_qbhw.pdf

- Sagard, Gabriel (1636). Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Récollets y ont faits pour la conversion des Infidelles. Version numérique :
<https://gutenberg.ca/ebooks/sagard-histoire/sagard-histoire-00-h-dir/sagard-histoire-00-h.html>
- Sallmann, Jean-Michel. L'Amérique du Nord: de Bluefish à Sitting Bull, 25 000 av. notre ère - XIXe siècle. Éd. Belin, Paris, 2022.
- Sawaya, Jean-Pierre. Une chicane de famille. Guerre coloniale et dépossession territoriale, 1774-1796. Presses de l'Université Laval, Collection À propos. 2019.
- Turgeon, Laurier. Une histoire de la Nouvelle-France : Français et Amérindiens au XVIe siècle. Éd. Bélin, 2019.
- Trigger, Bruce G.. Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France. La Société historique du Canada, no. 30. 1989.
- Vachon, André et al. Rêves d'empire : le Canada avant 1700. Archives publiques Canada, 1982.
- Wikipedia. Premières Nations du Canada. Site Web :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Premières_Nations
- Wright, J.V. et le Musée canadien de l'histoire. Histoire des Autochtones du Canada. Commission archéologique du Canada. Tome 1, 1995, tome 2, 1999. Site web :
<https://www.museedelhistoire.ca/cmhc/exhibitions/archeo/hnpc/npint01f.html#tome1>

Merci! et à la prochaine!